



RAPPORT D'OXFAM SUR LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Exercice financier 2023/2024

SECRÉTARIAT D'OXFAM INTERNATIONAL

MARS 2025



© OXFAM INTERNATIONAL 2025

Contexte :

Ce rapport donne une vue d'ensemble des émissions de gaz à effet de serre émises par Oxfam durant l'exercice 2023/2024.

Il présente également une liste non exhaustive d'initiatives prises par la confédération pour minimiser notre impact sur l'environnement.

Auteur-es :

Julia Lewis, analyste en durabilité et comptabilité carbone (julia.lewis@oxfam.org)

Frédéric Moreau, responsable en chef de la durabilité environnementale (frederic.moreau@oxfam.org)

Photo de couverture :

Buo Bun et Mao Vantha dans leur serre aquaponique solaire au Cambodge.

Un projet soutenu par le DFAT.

Crédit photo : Patrick Moran/Oxfam

SOMMAIRE

04 INTRODUCTION

05 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'OXFAM

07 Émissions globales

08 Progrès en matière de réduction des émissions

09 Les émissions d'Oxfam en détail

13 Indicateurs clés de performance

14 INITIATIVES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

15 Que fait Oxfam au niveau mondial ?

16 Que fait Oxfam au niveau des affiliés, des pays, des clusters ou des régions ?

22 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

INTRODUCTION

2023 a été [l'année la plus chaude jamais enregistrée](#), et le seuil crucial de 1,5 °C de réchauffement climatique a été [franchi](#) pour la première fois sur une année entière. Il est de plus en plus urgent d'agir sur le réchauffement de la planète et de réduire l'impact de la crise climatique, en particulier pour les personnes les plus touchées, dont beaucoup se trouvent dans les communautés avec lesquelles Oxfam travaille.

Oxfam s'est engagée à atteindre le niveau zéro d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2045. En 2021, nous avons signé la [Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires](#), qui énonce notre engagement à améliorer la durabilité environnementale de notre travail, à réduire rapidement nos émissions de gaz à effet de serre et à surveiller et rendre des comptes chaque année sur les progrès réalisés.

Après avoir établi les [émissions de l'année de référence d'Oxfam en 2022-2023](#), Oxfam utilise ces données à la fois pour identifier les actions prioritaires visant à réduire ces émissions et pour fixer des objectifs de réduction provisoires pour 2030. Le personnel a travaillé à l'amélioration de la qualité des rapports et à l'élargissement de leur portée afin d'inclure les émissions de la chaîne d'approvisionnement des biens et services achetés par Oxfam, ainsi que les déplacements quotidiens domicile-travail du personnel.

Notre analyse des données de 2023-2024 montre que nos principales sources

d'émissions sont les biens et services achetés, les voyages en avion et les déplacements domicile-travail.

Les équipes d'Oxfam dans le monde entier ont adopté des pratiques plus écologiques pour transformer leur façon de travailler et réduire leur impact sur l'environnement. Dans nos opérations, nous installons des systèmes d'énergies renouvelables, nous nous approvisionnons en produits plus durables, nous employons des pratiques de gestion des déchets plus responsables, nous réduisons la consommation de carburant de nos véhicules et nous lançons d'autres initiatives écologiques tout au long de notre chaîne de valeur et au-delà.

Ce deuxième rapport annuel sur la transition écologique d'Oxfam permet de mieux comprendre ce qui a été réalisé, mais aussi les domaines dans lesquels nous pouvons renforcer nos efforts et nos pratiques.

RISQUES MONDIAUX CLASSÉS SELON LEUR GRAVITÉ PÉRIODE DE 10 ANS	
1	Phénomènes météorologiques extrêmes
2	Changements critiques du système terrestre
3	Perte de biodiversité et effondrement des écosystèmes
4	Pénuries de ressources naturelles
5	Mésinformation et désinformation
6	Conséquences néfastes des technologies de l'IA
7	Migration involontaire
8	Cyber-insécurité
9	Polarisation sociétale
10	Pollution

Tableau 1 : Rapport sur les risques mondiaux 2024 - Forum économique mondial

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'OXFAM POUR L'ANNÉE 2023-2024

Il s'agit de la deuxième année que nous publions le rapport annuel d'Oxfam sur les émissions à l'échelle de la confédération. Le rapport couvre toutes les entités d'Oxfam - pays, clusters et plateformes régionales, affiliés, bureaux d'OI et l'équipe humanitaire mondiale - et inclut les sources d'émissions suivantes :

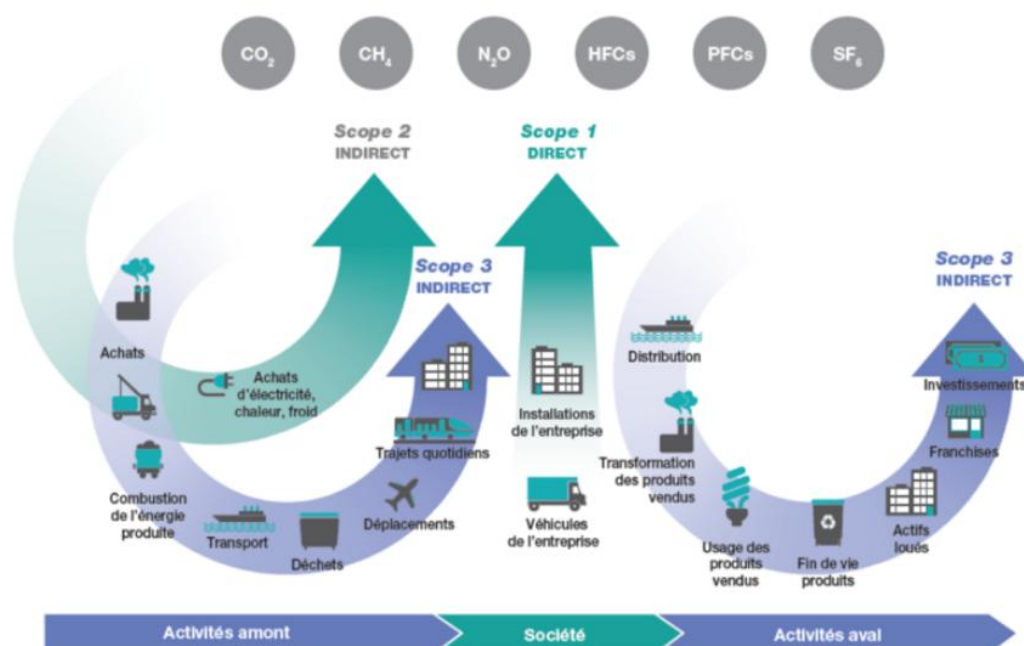
- Bâtiments et véhicules appartenant à Oxfam ou loués par Oxfam¹
- Achat d'électricité et de chauffage urbain
- Biens et services achetés
- Biens d'équipement
- Voyages d'affaires (aériens, terrestres et hôteliers)
- Déplacements domicile-travail du personnel/bénévole
- Utilisation de combustibles dans les programmes d'Oxfam (par exemple pour le pompage des puits)
- Fret

La déclaration des émissions d'Oxfam suit la norme de comptabilisation et de déclaration destinée aux entreprises du Protocole des gaz à effet de serre (*GHG Protocol Corporate Reporting and Accounting Standard*) qui divise les émissions organisationnelles en trois catégories (voir le graphique 1 ci-dessous) :

Le scope 1 : émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'organisation, comme les véhicules, les chaudières et les générateurs,

Le scope 2 : électricité et chauffage achetés,

Le scope 3 : couvre toutes les autres activités des chaînes d'approvisionnement et de valeur de l'organisation.



Graph. 1 : Vue d'ensemble des champs d'application du protocole GHG et des émissions sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Source : © GHG Protocol Corporate Value Chain (scope 3) Standard, I4CE

¹ Cela comprend les générateurs, les systèmes d'énergie renouvelable, le chauffage au gaz naturel, ainsi que les fuites de climatisation, les gaz de cuisson et le mazout.

Cette année, nous avons continué à élargir le champ de notre rapport pour y inclure deux catégories supplémentaires : les déplacements domicile-travail et les biens et services achetés. Ces catégories ont été choisies parce que les données d'autres organisations suggèrent qu'il s'agit de deux des sources d'émissions les plus importantes pour les ONG. Les données sur les séjours à l'hôtel - qui font partie des voyages d'affaires - ont également été ajoutées pour la première fois.

Les déplacements domicile-travail couvrent tous les déplacements effectués par les membres du personnel - et, lorsque les données sont disponibles, par les bénévoles - entre leur domicile et leur lieu de travail habituel et retour chaque jour. Lorsque les membres du personnel travaillent dans un pays différent de celui qu'ils considèrent comme leur domicile, ces déplacements sont calculés à partir de leur résidence dans le pays où ils travaillent. Il s'agit d'une différence par rapport aux déplacements professionnels qui couvrent tous les déplacements effectués dans le cadre d'activités liées au travail.

Les biens et services achetés couvrent tout ce qu'Oxfam achète pour mener à bien ses opérations et ses programmes, à l'exception des actifs/biens d'équipement qui font l'objet d'un rapport distinct. Cela couvre, par exemple, les fournitures et les

accessoires pour le traitement de l'eau, ainsi que les kits d'hygiène et les outils agricoles fournis aux communautés.

Elles comprennent également le matériel de formation, les pièces de rechange des véhicules, les produits issus du commerce équitable vendus dans les boutiques d'Oxfam et les services tels que l'impression, les réparations et les travaux d'entretien. Les émissions de ces sources proviennent de l'énergie et des matériaux utilisés pour fabriquer, traiter et livrer des biens à Oxfam, et pour fournir des services à la confédération.

Compte tenu de la très grande incertitude des données relatives aux achats de biens et de services (+/-80 %), ce chiffre a été présenté comme un chiffre global à titre indicatif, mais aucune comparaison avec l'exercice 2022/2023 n'a été incluse dans le rapport.

Avec l'ajout de ces catégories, les données de l'année de base FY2022/2023 ont été recalculées² pour s'assurer qu'elles restent comparables avec les années suivantes et qu'Oxfam puisse suivre efficacement les progrès réalisés dans la réduction de ses émissions. Une estimation des biens et services achetés au cours de l'exercice 2022/2023 sera également ajoutée aux données de l'année de référence dès qu'elle sera disponible.



Centre d'approvisionnement Oxfam à Bicester, Oxfordshire, Royaume-Uni
Crédit photo : Ed Blagden / Oxfam

² Selon les lignes directrices d'Oxfam sur le recalcul de l'année de base, l'année de base doit être recalculée si l'ajout de catégories d'émissions ou des changements méthodologiques entraînent une augmentation de 5 % ou plus par rapport à l'année de base.

ÉMISSIONS GLOBALES

Au cours de l'exercice 2023-2024, Oxfam a émis **74 878 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (CO₂e)**, réparties comme indiqué dans le graphique 2. De plus amples détails sur chaque source d'émission sont présentés dans la section suivante.

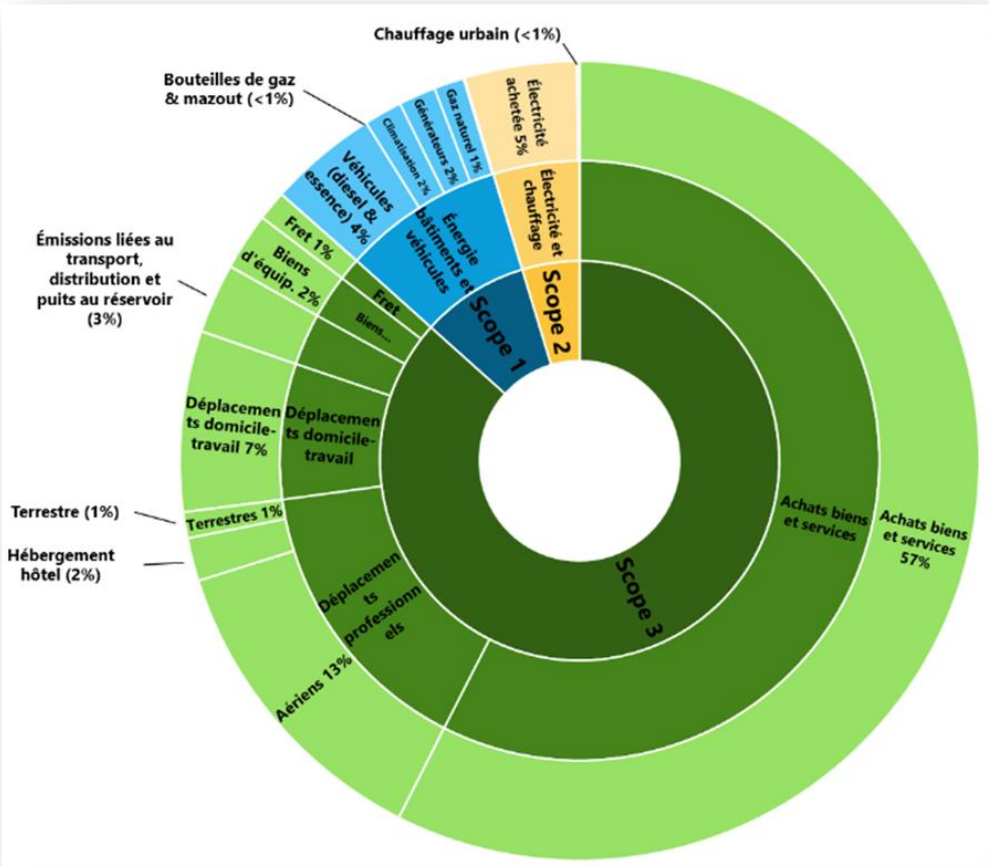
Ces émissions sont équivalentes à :

-  **8 519 fois** tours du monde en voiture à essence
-  **36 046 vols aller-retour** Nairobi-Londres
-  **32 terrains de football** de glace de mer arctique en été perdus en raison des émissions d'Oxfam.

QUALITÉ ET EXHAUSTIVITÉ DES DONNÉES

Par rapport à l'exercice 2022/2023, la disponibilité des données a légèrement diminué cette année, 73 % des entités d'Oxfam ayant soumis des données - couvrant environ 90 % des émissions de la confédération, contre 83 % l'année précédente, couvrant environ 93 % des émissions d'Oxfam. Cela s'explique en partie par les crises humanitaires dans certains pays où Oxfam travaille, ainsi que par des contraintes de ressources dans d'autres domaines.

La qualité des données était également inférieure à celle de l'année dernière, puisque seulement 69 % des rapports ont été jugés de qualité moyenne ou élevée en ce qui concerne la qualité globale des données et leur exhaustivité, contre 78 % au cours de l'exercice 2022/2023. Des efforts sont en cours pour identifier les raisons de cette situation et travailler avec les équipes pour améliorer la qualité des rapports.



Graph. 2 : Profil des émissions d'Oxfam pour l'exercice 2023/2024. Les sources d'émissions correspondent à la catégorisation du GHG Protocol.

PROGRÈS EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

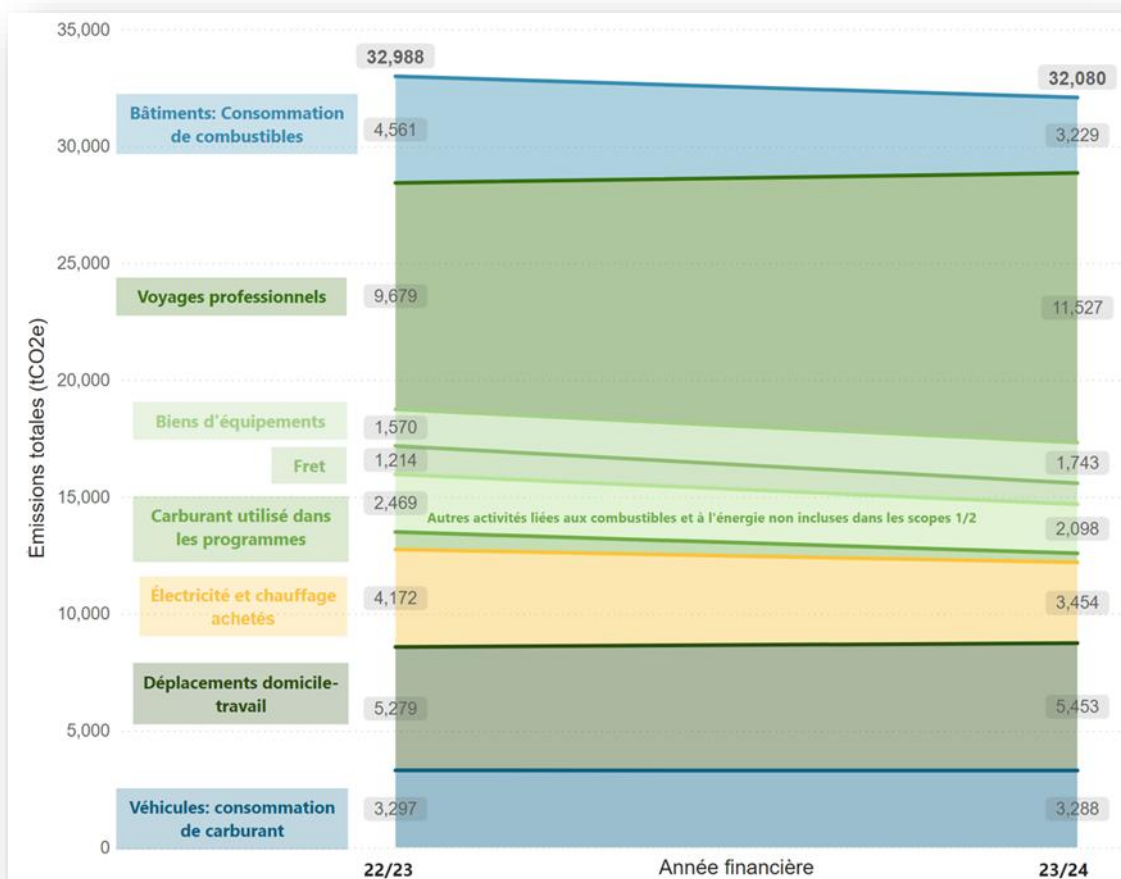
Les émissions globales d'Oxfam **ont connu une légère réduction de 2,8 %** au cours de l'exercice 2023/2024, mais celle-ci fait suite à une diminution similaire des opérations et des effectifs d'Oxfam. Par membre du personnel (ETP), les émissions sont restées relativement stables, affichant juste une **diminution de 0,7 %**, passant de **3,87 tCO₂e/ETP** à **3,85 tCO₂e/ETP** (voir la section sur les indicateurs clés de performance). Avec seulement une année de données de comparaison, il n'est pas clair, cependant, si cette tendance à la baisse est uniquement le résultat d'incertitudes ou de variations dans les données, ou si elle représente un premier progrès dans la réduction durable de nos émissions.

Cette légère réduction des émissions globales cache à la fois des progrès plus importants réalisés par Oxfam dans la

réduction des émissions dans certains domaines, qui ont été compensés par des augmentations substantielles des émissions dans d'autres domaines.³

Le graphique 3 montre l'évolution des émissions entre l'année de référence d'Oxfam (exercice 2022/2023) et l'exercice 2023/2024. La plus grande réduction absolue des émissions – 713 tCO₂e – provient de l'achat d'électricité, la plus grande augmentation étant observée dans les émissions liées aux voyages en avion (1 588 tCO₂e).

Dans le même temps, la réduction relative la plus importante des émissions (33%) est due à la diminution de l'utilisation du carburant des groupes électrogènes dans les bureaux d'Oxfam, tandis que l'augmentation relative la plus importante (115%) a été observée dans les déplacements terrestres pour les trajets professionnels. Ces points sont examinés plus en détail ci-dessous.



Graph. 3 : Évolution des émissions déclarées par Oxfam - à l'exclusion des biens et services achetés - depuis l'année de référence 2022/2023

8 ³ Les chiffres de l'exercice 2022/2023 présentés ici diffèrent de ceux du rapport sur la durabilité environnementale 2022/2023, car des catégories d'émissions ont été ajoutées et des corrections ont été apportées depuis la publication de ce rapport.

LES ÉMISSIONS D'OXFAM EN DÉTAIL

SCOPE 1

Générateurs : Oxfam a utilisé beaucoup moins de générateurs au cours de l'exercice 2023/2024 par rapport à l'année précédente, produisant environ 603 MWh d'électricité en moins.

Cela s'est traduit par une réduction des émissions de 562 tonnes de CO₂e, passant de 1 692 à 1 131 tonnes de CO₂e, et par une **économie de coûts d'environ 315 000 dollars américains**⁴. Ce résultat est probablement dû en partie à l'installation de panneaux solaires dans plusieurs pays d'Oxfam – générant environ 391 MWh – bien que les données d'un de ces pays ne soient pas disponibles et que ce chiffre soit probablement sous-estimé.

Véhicules : les émissions des véhicules possédés et loués par Oxfam représentent la cinquième source d'émissions la plus importante, mais il y a peu de changement depuis l'exercice 2022/2023, passant de 3 297 tCO₂e dans l'exercice 2022/2023 à seulement 3 288 tCO₂e dans l'exercice 2023/2024.

Gaz réfrigérants : les émissions provenant des gaz utilisés dans les systèmes de climatisation (connus sous le nom de gaz réfrigérants) ont totalisé 1 139 tCO₂e au cours de l'exercice 2023/2024, soit une réduction de 23 %. Toutefois, à moins qu'il n'y ait des fuites dans un système de climatisation, ces gaz ne devraient pas avoir besoin d'être rechargés chaque année, de sorte que ces données peuvent varier considérablement d'une année à l'autre. Un suivi à plus long terme sera nécessaire pour déterminer si cette réduction se maintient dans le temps.

Le gaz naturel : Les émissions provenant du gaz naturel utilisé dans les systèmes de chauffage central s'élevaient à 912 tCO₂e au cours de l'exercice 2023/2024, soit une réduction de 429 tCO₂e ou 32 %. Cependant, 87 % de cette réduction provient d'un affilié et il est probable qu'il s'agisse d'une erreur de données plutôt que d'une réduction réelle. Comme il n'a pas été

possible de le vérifier avant la publication, des efforts supplémentaires seront faits pour le confirmer et les données seront ajustées dans le prochain rapport annuel si nécessaire.

Bouteilles de gaz et mazout : cette source d'émissions comprend le kérosène pour le chauffage, ainsi que le gaz de pétrole liquéfié (GPL), le butane et le propane. Elle représente notre plus petite source d'émissions avec seulement 48 tCO₂e, et a montré une réduction de 16% (9 tCO₂e) depuis l'exercice 2022/2023, mais il est probable qu'il s'agisse d'une variation normale de l'utilisation.

SCOPE 2

Achat d'électricité : les émissions provenant de l'achat d'électricité ont diminué de 17% au cours de l'exercice 2023/2024 par rapport à l'exercice 2022/2023, principalement en raison de la décarbonisation du réseau dans les pays où Oxfam est présente, ainsi que d'une diminution de 4,7% de l'électricité achetée (773 559 kWh) au cours de l'année.

Sept entités d'Oxfam ont déclaré avoir acheté un tarif d'énergie renouvelable auprès de leur fournisseur d'électricité, ce qui nous a permis de déclarer zéro émission du scope 2 provenant de l'achat d'électricité dans ces pays. Il s'agit d'émissions « basées sur le marché », contrairement à la déclaration des émissions « basées sur le lieu », qui utilise le facteur d'émission moyen du réseau national pour calculer les émissions provenant de l'achat d'électricité. Le Protocole sur les gaz à effet de serre exige que les émissions basées sur le marché et les émissions basées sur le lieu soient déclarées lorsque différentes parties d'une organisation utilisent des approches différentes.

Approche en matière de rapports	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023 (données actualisées)
Basée sur le marché	3 387,3	4 100,1
Basée sur le lieu	3 736,9	4 586,1

Tableau 2 : Émissions (tCO₂e) provenant de l'électricité achetée, selon une approche de déclaration basée sur le lieu et le marché

9 ⁴ Ce chiffre est basé sur un prix moyen mondial de l'essence en 2022 et 2023 de 1,217 USD et 1,131 USD respectivement, et un prix moyen mondial du diesel de 1,255 USD en 2023, les données pour 2022 n'étant pas disponibles. Durant l'exercice 2022/2023, les générateurs des bureaux d'Oxfam ont utilisé 624 457 litres de diesel et 6 138 litres d'essence, contre 375 482 et 4 357 litres au cours de l'exercice 2023/2024.

Étant donné que les entités d'Oxfam s'approvisionnent en électricité à partir de diverses sources, à savoir des générateurs à essence/diesel, de l'électricité achetée au réseau national et des énergies renouvelables sur place (c'est-à-dire des systèmes solaires), il est essentiel de suivre l'évolution dans le temps de la quantité d'électricité consommée, de la source de cette électricité et de son intensité en carbone - les émissions par kWh utilisé - pour contrôler l'impact des initiatives d'économie d'énergie d'Oxfam et sa transition vers l'énergie renouvelable. Ces données sont disponibles dans la section Indicateurs clés de performance ci-dessous.

Chauffage urbain : trois entités utilisent des systèmes de chauffage urbain pour chauffer leurs bureaux. Les réseaux de chauffage urbain peuvent fournir un chauffage moins polluant et plus efficace que les chaudières à gaz, mais cela dépend de la source d'énergie utilisée. Il s'agit de la deuxième source d'émissions la plus faible d'Oxfam, produisant 66 tCO₂e, contre 72 tCO₂e pour l'exercice 2022/2023, soit une réduction de 8 %.

SCOPE 3

Achat de biens et de services : il s'agit de la plus grande source d'émissions d'Oxfam, représentant environ **42 798 tCO₂e (57%)**, mais ces chiffres présentent un degré élevé (+/-80%) d'incertitude car ils ont été calculés en utilisant principalement des données financières, et pourraient donc se situer dans une fourchette de **8 764 tCO₂e à 76 832 tCO₂e**. Ce chiffre exclut également les données de 22 entités (30%), car elles n'étaient pas disponibles et qu'il n'était pas possible de les extrapoler utilement à partir d'autres entités. Ils excluent également les émissions liées aux biens achetés dans le cadre de l'aide monétaire et de bons (CVA), car les données ne sont pas encore disponibles à l'échelle mondiale. Ces émissions correspondent globalement aux données d'autres ONGI, qui montrent que les biens et services achetés représentent généralement entre 50% et 60 % des émissions totales d'une organisation - et parfois plus de 70% - selon le modèle opérationnel.

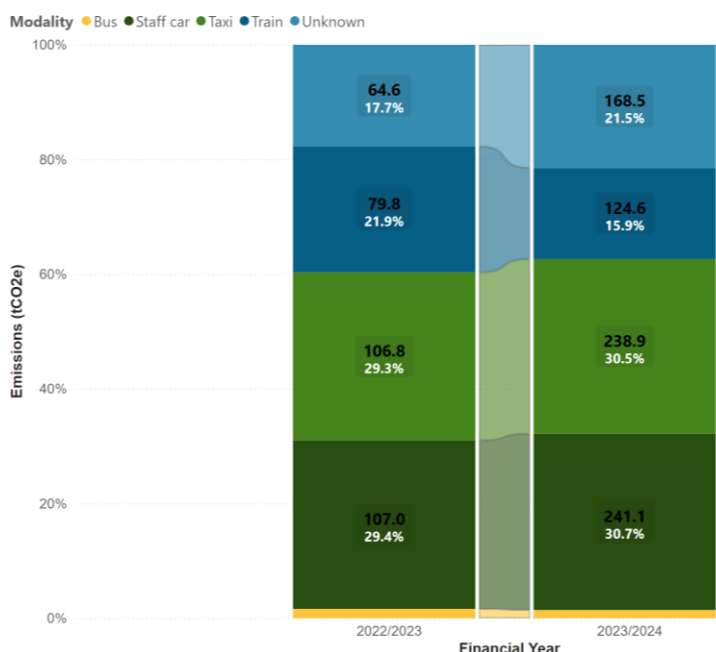
Bien que l'utilisation de données financières soit un moyen accepté d'estimer ces émissions, elle présente des défis pour le suivi des émissions à l'avenir, car il n'y a pas de relation claire entre le coût et les émissions : les produits plus écologiques peuvent coûter plus cher, et toute action visant à améliorer la durabilité de nos produits ne sera pas reflétée dans ces données. Elles ont été présentées ici pour donner une image complète des émissions globales d'Oxfam, mais des discussions sont en cours pour identifier d'autres indicateurs afin de mieux suivre l'écologisation de ces chaînes d'approvisionnement.

Déplacements professionnels : les déplacements professionnels ont augmenté de manière significative au cours de l'exercice 2023/2024 par rapport à l'année précédente. Les déplacements aériens et terrestres - et les émissions qui en résultent - ont augmenté, surtout en ce qui concerne les déplacements aériens.

Transport aérien : les voyages en avion ont connu une augmentation significative de 20 % des émissions et une augmentation estimée à 15% de la distance parcourue au cours de l'année. Cela se traduit également par une augmentation significative des émissions des vols par ETP : entre l'exercice 2022/2023 et l'exercice 2023/2024, les émissions dues aux voyages en avion par membre du personnel ont augmenté de 23 % dans l'ensemble de la confédération.

Transport terrestre : Les émissions dues au transport terrestre ont presque doublé au cours de l'année, passant de 364 à 784 tCO₂e, la proportion des émissions dues aux déplacements terrestres étant passée de 4 % au cours de l'exercice 2022/2023 à 8 % au cours de l'exercice 2023/2024. Cette évolution est toutefois en partie due à des changements méthodologiques, les données sur l'utilisation des voitures personnelles des membres du personnel à des fins professionnelles n'ayant pas été collectées de manière cohérente l'année précédente. Il fallait donc s'attendre à une augmentation des émissions cette année, qui représentent près d'un tiers des émissions liées aux déplacements terrestres au cours de l'exercice 2023/2024.

Le graphique 4 montre toutefois que la majeure partie de l'augmentation des émissions liées aux déplacements terrestres – plus de 60 % – est concentrée dans les modes de transport les moins respectueux de l'environnement, à savoir les voitures personnelles des membres du personnel et les taxis, la proportion des émissions provenant des trains et des bus a diminué entre l'exercice 2022/2023 et l'exercice 2023/2024.



Graph. 4 : Évolution des émissions dues aux déplacements terrestres pour se rendre au travail, entre l'exercice 2022/2023 et l'exercice 2023/2024, en termes absolus (tCO2e) et relatifs (%).

Les déplacements domicile-travail : les déplacements domicile-travail concernent les déplacements du personnel et des bénévoles d'Oxfam entre leur lieu de résidence habituel et leur lieu de travail habituel. Lorsque les membres du personnel travaillent loin de leur domicile – par exemple dans le cadre d'une fonction internationale – ces déplacements sont mesurés à partir de l'adresse de leur logement sur le lieu de travail. Ces déplacements représentent la troisième source d'émissions d'Oxfam, après les achats de biens et de services et les voyages en avion.

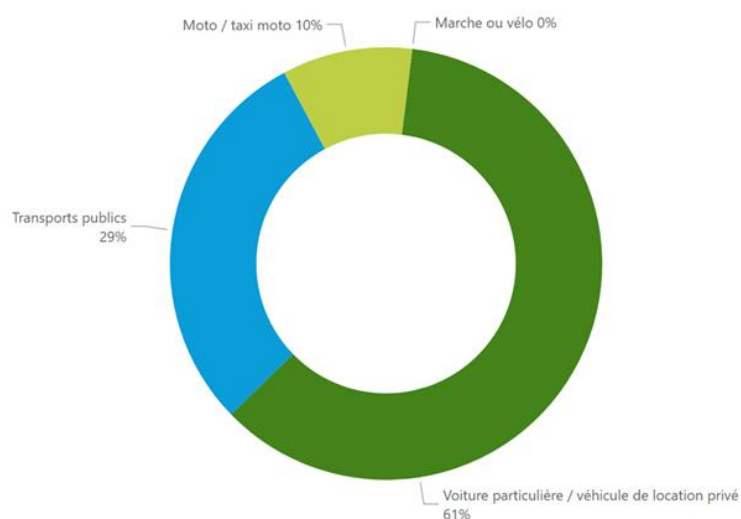
Proportionnellement, les déplacements terrestres ont augmenté davantage, doublant presque, passant de 4 % des émissions liées aux déplacements au cours de l'exercice 2022/2023 à 8 % au cours de l'exercice 2023/2024.

Hébergement et séjours en hôtel : les séjours à l'hôtel représentent 2 % (4 % si l'on exclut les biens et services achetés) des émissions globales d'Oxfam (1 281 tonnes de CO₂e). Comme les données sur les séjours à l'hôtel n'ont pas été collectées au cours de l'exercice 2022/2023, il n'est pas possible de faire des comparaisons avec les émissions de l'année de référence.

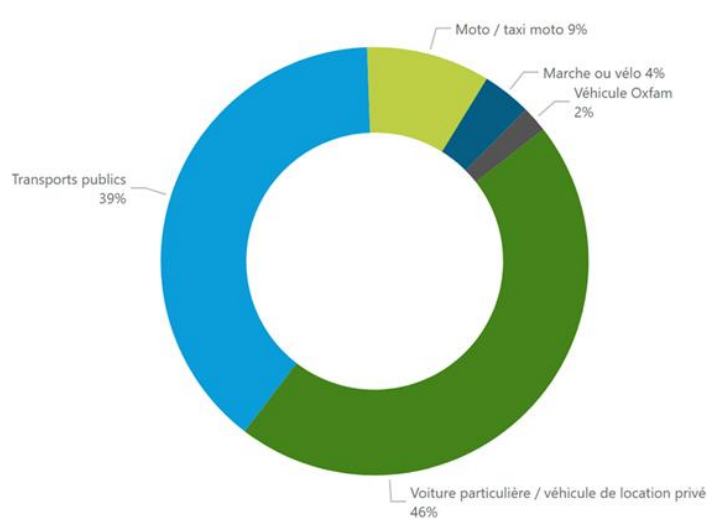
L'augmentation des émissions liées aux déplacements cette année suggère toutefois que les émissions provenant des séjours à l'hôtel sont également susceptibles d'avoir augmenté entre l'exercice 2022/2023 et l'exercice 2023/2024 en raison d'un plus grand nombre de déplacements professionnels. Cela ne se reflète toutefois pas dans les données, car les valeurs de l'exercice 2022/2023 ont été estimées sur la base de l'évolution des effectifs uniquement entre les deux années.

Le graphique 5 montre la distance parcourue et les émissions qui en résultent par type de transport, en soulignant bien sûr que la marche/le vélo et les transports publics représentent les modes de transport les moins polluants, tandis que les voitures particulières sont les plus polluants.

Émissions (%)



Distance parcourue (%)

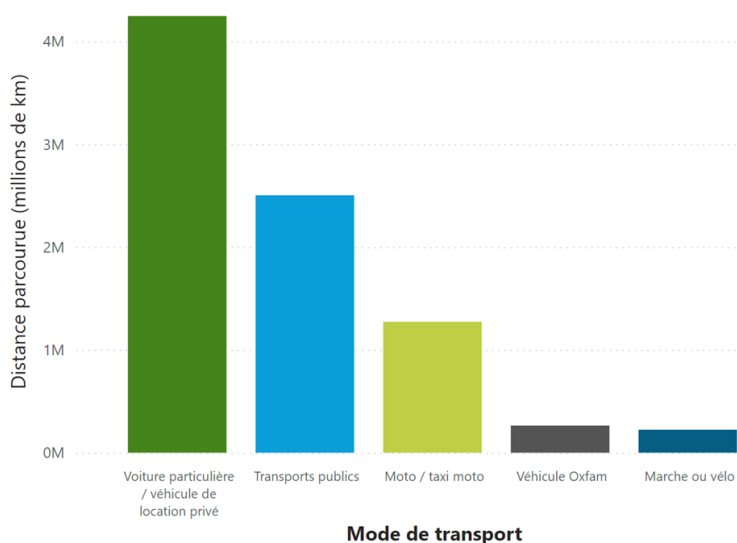


Graph. 5 : Émissions et distance domicile-travail par mode de transport. Les véhicules d'Oxfam ne sont pas représentés dans le graphique des émissions car ils font l'objet d'un rapport distinct dans la rubrique Véhicules (scope 1, ci-dessus).

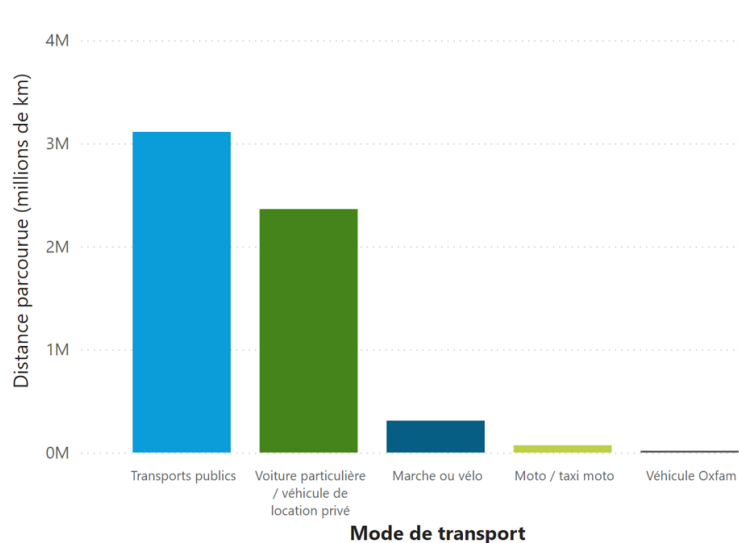
Les membres du personnel parcourent en moyenne 4 310 km - soit environ 17 km par jour - pour se rendre au travail et en revenir au cours d'une année, soit un total de près de 35 millions de km parcourus dans la confédération. Il existe, sans surprise, de nettes différences entre les habitudes de déplacement du personnel travaillant dans le Sud par rapport au

personnel du Nord (graphique 6), où les transports publics sont généralement plus facilement accessibles et où la marche ou le vélo sont plus facilement praticables. Dans les pays du Nord, 58 % de la distance parcourue pendant le trajet est couverte par les transports publics, la marche ou le vélo, contre seulement 32 % dans les pays du Sud.

Pays du Sud



Pays du Nord

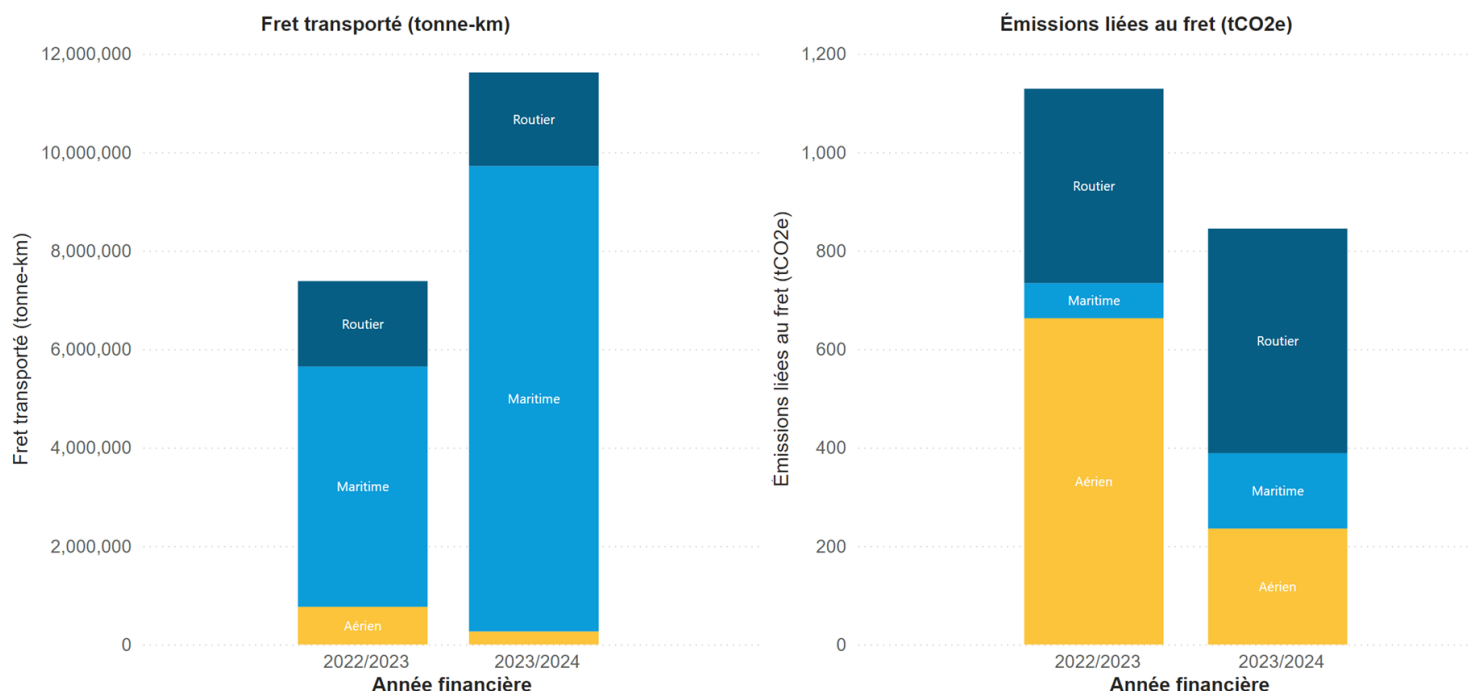


Graph. 6 : Différences dans les modalités de transport (en kilomètres parcourus) entre le personnel du Nord et celui du Sud

Le fret : dans l'ensemble de la confédération, la quantité de fret déclarée (en tonnes-km) a augmenté de 57 % entre l'exercice 2022/2023 et l'exercice 2023/2024, mais les émissions ont baissé de 26 % (313tCO₂e), grâce à une diminution de l'utilisation du fret aérien et à une

augmentation de l'utilisation du fret maritime (graphique 7).

Avec seulement une année de comparaison, il reste à voir si cette tendance se poursuivra à l'avenir.



Graph. 7 : Évolution du fret transporté (en tonnes-km) et des émissions liées au fret pour chaque modalité : aérienne, maritime et routière entre l'exercice 2022/2023 et l'exercice 2023/2024

Biens d'équipement : les émissions provenant des biens d'équipement - les équipements de grande valeur tels que les ordinateurs et les véhicules, dont Oxfam a besoin pour fonctionner - ont augmenté de 11 % pour atteindre 1 743 tCO₂e au cours de l'exercice 2023/2024. Comme pour l'exercice 2022/2023, les équipements informatiques et de communication étaient responsables de la majorité de ces émissions (55 % pour l'exercice 2023/2024), suivis par les véhicules et les équipements de transport (33 %) et la production d'énergie (11 %)⁵.

Comme les biens d'équipement ne sont pas achetés chaque année, il y a toujours une certaine variation de ces émissions d'une année à l'autre, car certaines années, on remplace naturellement plus d'équipements que d'autres.

Autres activités liées aux combustibles et à l'énergie non incluses dans les scopes 1 ou 2 : ces émissions sont les émissions en amont liées à la production et à la distribution des combustibles et de l'énergie.

Celles-ci ont diminué de 15 % entre l'exercice 2022/2023 et l'exercice 2023/2024, en raison de la baisse des émissions des scopes 1 et 2 mentionnées ci-dessus.

⁵ Les panneaux solaires achetés pour produire de l'électricité sur site ont été exclus de cette catégorie, car les émissions liées à leur production et à leur fabrication sont incluses dans le scope 3 "autres activités liées aux combustibles et à l'énergie non incluses dans le scope 1 ou 2". Ceci afin d'assurer la comparabilité entre ces émissions et celles générées par l'électricité achetée.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Oxfam utilise plusieurs paramètres pour suivre les progrès réalisés en matière de réduction des émissions et d'utilisation de l'énergie. Ceux-ci sont présentés dans le tableau 3 ci-dessous pour les exercices 2023/2024 et 2022/2023.

Les mesures excluent les achats de biens et de services en raison de l'incertitude inhérente aux données et de l'absence de données comparables pour l'exercice 2022/2023 au moment de la rédaction du présent rapport.

Les données sur les émissions par million d'euros dépensés doivent également être interprétées avec prudence. Les activités des partenaires n'étant actuellement pas incluses dans les rapports d'émissions d'Oxfam, la valeur des subventions des partenaires est exclue de ce calcul. Toutefois, il n'existe pas de données sur la valeur réelle des subventions accordées aux partenaires. La valeur *prévue* a été utilisée comme approximation, mais cela réduit la précision de cette mesure.

Principaux indicateurs de performance	Unité	EXERCICE 2022/2023	EXERCICE 2023/2024	Variation (%)
Total des émissions déclarées				
	tCO ₂ e	32 988	32 080	- 2,8%
Émissions totales par employé		3,87	3,85	-0,7%
scope 1	tCO ₂ e/FTE	0,92	0,78	-15,3%
scope 2		0,49	0,41	-15,4%
scope 3 (partiel)		2,46	2,65	7,8%
Émissions totales par € dépensé		38,78	35,26	-9,1%
scope 1	tCO ₂ e/€million	9,23	7,16	-22,4%
scope 2		4,91	3,80	-22,6%
scope 3 (partiel)		24,64	24,30	-1,4%
Consommation et production d'électricité				
Intensité carbone de l'électricité utilisée ⁶	kgCO ₂ e/kWh	0,409	0,340	-16,9%
Consommation d'électricité ⁷	MWh	18 230	17 262	-4,8%
Consommation électrique par employé	kWh/ETP	2 141	2 072	-3,2%

Tableau 3 : Indicateurs clés de performance pour l'exercice 2023/2024 et comparaison avec l'exercice 2022/2023

⁶ L'intensité carbone est une mesure de la propreté de l'électricité et indique les émissions de chaque kWh d'électricité produit. Elle couvre toutes les émissions des scopes 1, 2 et 3 provenant de la production et de la consommation d'électricité. Les chiffres d'intensité carbone présentés ici sont probablement plus élevés qu'en réalité car les données sur l'électricité produite à partir de systèmes d'énergie renouvelable sur site (panneaux solaires, etc.) n'ont pas été collectées au cours de l'exercice 2022/2023 et n'étaient que partiellement disponibles au cours de l'exercice 2023/2024.

⁷ Il s'agit de l'électricité achetée sur le réseau national, produite par des générateurs et produite par des systèmes solaires.

INITIATIVES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

INTRODUCTION

Les équipes d'Oxfam ont continué d'explorer, d'adopter et de mettre en place des pratiques plus écologiques, tant dans les opérations qu'au sein des programmes, afin de transformer leur façon de travailler et de réduire l'impact négatif de leurs activités sur l'environnement. Ces pratiques vont de la création de politiques environnementales à l'alimentation des bureaux en énergie renouvelable, en passant par la réduction des plastiques à usage unique et l'organisation de séances de sensibilisation des employé-es. Ces initiatives visent non seulement à minimiser, mais aussi, dans l'idéal, à éliminer notre contribution au réchauffement de la planète et à la perte de biodiversité, ainsi qu'à éliminer progressivement les combustibles fossiles.

Des initiatives vertes sont présentes tout au long de notre chaîne de valeur, dans le but non seulement de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES), mais aussi de minimiser, voire d'éliminer, d'autres formes d'impacts environnementaux négatifs sur les écosystèmes. Mais les interventions d'Oxfam ne s'arrêtent pas là, notre travail d'influence et de nombreux programmes gérés ou soutenus par Oxfam créent également des impacts environnementaux positifs au-delà de notre chaîne de valeur. Nous vous invitons à découvrir le travail d'Oxfam en matière de durabilité environnementale dans les pages suivantes.

PROGRAMME DE RECYCLAGE DANS LE CAMP DE PERSONNES RÉFUGIÉES DE ZA'ATARI -



VUE D'ENSEMBLE : QUE FAIT OXFAM ?

AU NIVEAU MONDIAL

L'équipe de durabilité environnementale (DE) d'OI a été complétée en juillet 2023 avec le recrutement d'un responsable en chef. L'équipe est soutenue par les membres de la *Global Green Team* et travaille en collaboration avec les collègues du groupe Approvisionnement et logistiques durables ainsi qu'avec les points focaux environnementaux et les équipes vertes de toute la confédération.

L'équipe durabilité environnementale a entamé cette année une collaboration étroite avec l'équipe de communication interne d'OI afin d'établir une stratégie et de créer des communications plus percutantes. Cet exercice fait partie d'un processus plus large lancé par l'équipe pour établir une stratégie globale sur la durabilité environnementale, avec une vision claire et des objectifs spécifiques d'ici 2030.

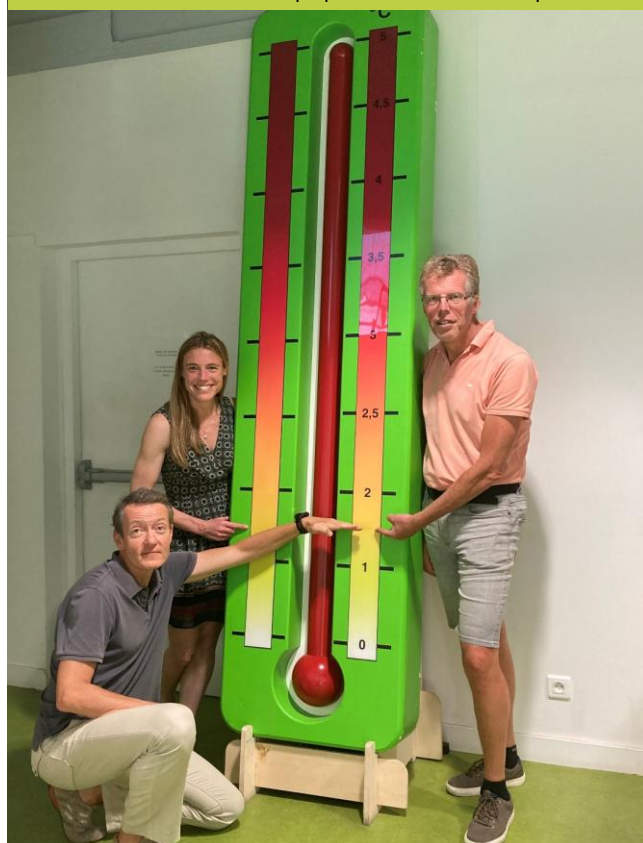
Dans le cadre de la sensibilisation et de l'information des autres collègues de la confédération sur l'importance de la mesure, de la prévention et de l'atténuation de notre empreinte environnementale et sur les formations et outils disponibles, deux plates-formes informatives ont été alimentées par le groupe : la page *Green Teams United* sur Workplace et la page Compass sur la durabilité environnementale. En outre, plusieurs articles ont été publiés dans le bulletin d'informations d'OI (What's Up), le Change Bulletin et le groupe *All Oxfam staff* sur Workplace.

Le groupe « Approvisionnement et logistique durables » a révisé et mis en œuvre son plan

d'action, qui vise à améliorer la durabilité environnementale dans quatre domaines de travail : approvisionnement, énergie, flotte et déchets. En octobre 2023, ils/elles ont organisé une session sur la durabilité lors de la Semaine mondiale de la logistique (GLOW), au cours de laquelle les collègues ont pu partager et discuter des initiatives durables entreprises par les programmes nationaux.

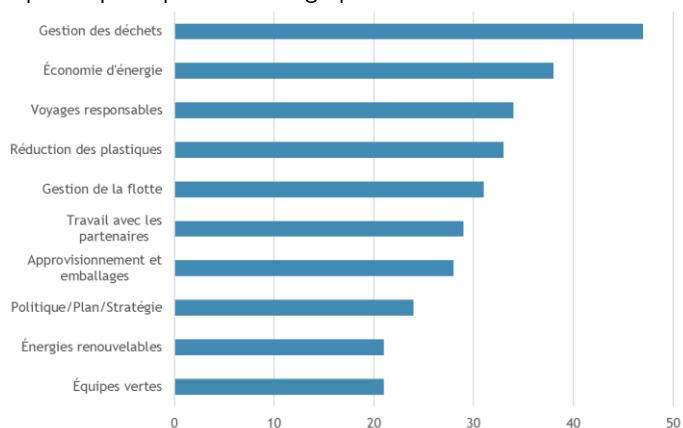
L'équipe durabilité environnementale a introduit le tableau de bord de la durabilité environnementale qui offre une vue d'ensemble des émissions générées par nos activités à travers le monde et un aperçu des initiatives visant à rendre nos pratiques plus écologiques. Cet outil permet au personnel de la confédération d'accéder aux données nécessaires pour suivre leurs émissions et leurs réductions d'émissions.

Julia Lewis, Hans Breekveldt, Frédéric Moreau
Réunion de l'équipe DE à Paris - Sept. 2023



AU NIVEAU DES AFFILIÉS, DES PAYS, DES CLUSTERS OU DES RÉGIONS

Nous présentons ici un aperçu des pratiques les plus courantes signalées, adoptées ou lancées par les pays, les clusters, les régions (PCR) et les affiliés. Cette liste non exhaustive d'initiatives met en évidence la diversité et la profondeur de ce que les équipes de la confédération font pour prévenir et minimiser l'empreinte environnementale de leurs activités. Le graphique 8 ci-dessous illustre les domaines de travail dans lesquels le plus grand nombre d'entités ont adopté des pratiques plus écologiques.



Graph. 8 : Nombre de PCR et d'affiliés ayant déclaré des pratiques écoresponsables par type d'activité.

Si l'on examine le rapport de l'année précédente, on constate que le nombre total d'initiatives répertoriées a plus que doublé. Bien que cette augmentation significative puisse s'expliquer en partie par l'amélioration du processus de rapportage, elle montre également que de nombreuses équipes de la confédération ont pris conscience de l'importance de l'impact environnemental de leurs méthodes de travail et agissent en ce sens.

a) Planification et organisation

Comme nous l'avons décrit dans la section précédente, la création d'équipes, l'établissement d'une stratégie et la communication sont des activités qui ont

été menées au niveau mondial. Des activités similaires ont été orchestrées au niveau des affiliés ou des pays, afin de garantir une approche plus systémique de l'intégration des pratiques durables dans les opérations. Ainsi, nous rencontrons toute une série d'initiatives liées à l'administration, à la gestion et à la structure organisationnelle :

- Rapport annuel sur les émissions et la durabilité environnementale
- Fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs
- Mise en place d'une politique environnementale
- Organiser des sessions de sensibilisation des employés
- Création d'équipes vertes ou de groupes de travail sur l'environnement

Ce dernier élément s'est avéré être un levier important pour voir naître de nouvelles initiatives et amplifier celles qui existent déjà. En mars 2024, nous comptons 21 pays dotés d'équipes vertes, soit 5 points de plus que l'année précédente, et là où ces équipes étaient en place, nous avons constaté en moyenne un plus grand nombre d'initiatives durables. En effet, les entités dotées d'une équipe verte ont lancé, en moyenne, 50 % d'initiatives en plus que les entités qui n'en ont pas.

Néanmoins, l'existence d'un groupe de travail n'est pas la seule condition gagnante. En effet, le fait de disposer d'un groupe de travail temporaire ou permanent sur la durabilité environnementale peut également déclencher une telle transformation. Et lorsque c'est possible, un personnel permanent et dévoué est certainement un atout important pour piloter, soutenir, planifier et mesurer la transition verte, comme nous pouvons le voir chez certains affiliés comme Oxfam Grande-Bretagne ou Oxfam Intermón.

c) Voyages et déplacements domicile-travail

Les déplacements professionnels restent l'une des principales sources d'émissions d'Oxfam, et ils ont augmenté de manière significative cette année, malgré diverses initiatives conçues pour y remédier. Toutefois, en examinant plus attentivement le tableau, nous nous rendons compte qu'il n'est pas uniforme et qu'en fait, un grand nombre de pays et quelques affiliés ont réussi à réduire les émissions de leurs vols. Pour y parvenir, les dirigeant-es et les équipes de ces entités ont utilisé un ensemble différent d'outils et d'actions. Nous en citons quelques-uns ci-dessous :

- Encourager les options virtuelles (réunions, événements, etc.)
- Encourager les modes de transport alternatifs (par exemple le train)
- Fixer des objectifs annuels de réduction

- Combinaison de plusieurs objectifs ou processus de travail pour un voyage
- Établir des lignes directrices pour la durabilité des voyages, conformément à la politique de vol responsable.
- Choisir les vols directs, les itinéraires les plus courts et les compagnies aériennes éco-responsables
- Embaucher du personnel local

Les émissions liées aux déplacements domicile-travail ont été mesurées pour la première fois cette année, de sorte que nous ne pouvons pas encore identifier les pratiques les plus efficaces. Cependant, nous savons déjà que les politiques de travail flexible, comme l'autorisation du travail à domicile, et la promotion de l'utilisation des transports publics, du covoiturage, du vélo et de la marche peuvent conduire à une réduction significative des émissions liées aux déplacements domicile-travail.

GESTION DES DÉCHETS EN INDONÉSIE

Déterminé-es à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement, nos collègues indonésien-nes ont lancé diverses initiatives écologiques, notamment l'amélioration de leurs systèmes de gestion des déchets, tant au bureau que pour les événements extérieurs. Au bureau, les déchets sont triés par plastique, organique et papier, et les déchets électroniques sont soigneusement gérés par l'unité informatique qui prépare une liste des articles brisés et endommagés, qui sont ensuite vendus à l'extérieur ou recyclés par une entreprise certifiée. Lors des événements présentiels, des stations d'eau permettent aux participant-es de remplir leurs bouteilles d'eau et d'éviter le plastique à usage unique, la nourriture et les en-cas sont biologiques et tous les déchets sont triés et gérés par une entreprise sociale locale qui les traite de manière responsable, soit dans une installation de recyclage, soit dans une usine de compostage, et tous les déchets résiduels sont envoyés à une usine utilisant la technologie RDF (*Refuse Derived Fuel*) pour les transformer en carburant alternatif.



d) Approvisionnement et logistique

Dans cette section, nous examinons les activités liées à la gestion de la flotte, au fret, à l'approvisionnement et à l'emballage. Parmi les pratiques écologiques les plus courantes adoptées par les équipes de la confédération, nous avons identifié les suivantes :

- Utilisation de critères environnementaux pour l'achat de biens et de services ;
- Planification des commandes groupées ou consolidées afin de réduire le nombre d'expéditions ;
- Collaboration avec les fournisseurs pour les encourager à adopter des pratiques plus durables ;
- Privilégier les biens produits localement lorsque cela est possible ;
- Acheter des produits sans emballage ou avec le moins d'emballage possible, et utiliser des emballages biodégradables ou recyclables ;
- Remplacer le plastique par des solutions plus durables lorsque cela est possible ;
- Donner la priorité aux hôtels ayant des pratiques et des certifications environnementales ;
- Achat ou location de véhicules moins polluants, y compris hybrides ou électriques ;
- Consolidation des trajets et covoiturage ;
- Formation aux pratiques d'éco-conduite ;
- Entretien régulier des véhicules ;
- Utilisation de systèmes de suivi pour optimiser les itinéraires des véhicules.

UNE GESTION PLUS VERTE DU PARC AUTOMOBILE AU MYANMAR

Au Myanmar, l'équipe a travaillé dur pour optimiser son parc automobile et minimiser les impacts environnementaux liés au transport du personnel. Au bureau principal, un système de covoiturage permet de gérer efficacement les deux véhicules d'Oxfam. Chaque matin, une analyse des déplacements du personnel prévus pour la journée est effectuée, ce qui permet d'optimiser l'affectation des véhicules. Le contrôle de la consommation de carburant des véhicules fait partie de la procédure standard, et les conducteurs/trices ont été formé-es à contrôler leur vitesse et l'utilisation de la climatisation pour minimiser la consommation de carburant. En outre, un contrôle hebdomadaire des véhicules est effectué à des fins d'entretien et pour identifier les besoins de réparation. Au-delà de la réduction des émissions, le bureau principal offre désormais la possibilité d'utiliser deux vélos électriques pour les déplacements en ville du personnel. Un pas de plus vers la mobilité zéro émission !





Photo crédit : Colin Carey/Oxfam

ÉCOLES D'AGRICULTURE AU MALAWI - PRATIQUES D'AGRICULTURE DURABLE

e) Programmes et travail avec les partenaires

Au-delà des efforts visant à intégrer des pratiques écologiques dans les opérations, les équipes d'Oxfam conçoivent des programmes durables, plaident en faveur de la justice environnementale et encouragent la résilience climatique dans les communautés. En travaillant avec des partenaires qui donnent la priorité à la durabilité environnementale dans leurs opérations et leurs programmes, Oxfam a :

- Réalisé des évaluations de l'impact environnemental des programmes ;
- Promu des pratiques agricoles intelligentes face au climat ;
- Encouragé les initiatives d'économie d'eau ;
- Soutenu l'installation de systèmes d'approvisionnement en eau et d'irrigation fonctionnant à l'énergie solaire ;
- Promu la réduction du plastique et les alternatives recyclables dans les programmes ;
- Travaillé avec les communautés et les autorités locales pour améliorer les systèmes de gestion des déchets solides ;
- Soutenu les partenaires pro-climat.

Les collègues d'Oxfam proposent des formations et organisent des sessions d'apprentissage mutuel avec les partenaires et les communautés sur les opérations respectueuses du climat et toute une série de sujets tels que la gestion des déchets, la logistique verte, la protection de l'environnement, l'agroforesterie, l'agriculture intelligente face au climat, le transport actif, les solutions basées sur la nature.

Le projet des écoles d'agriculture de terrain, illustré sur la photo, est une démonstration d'agriculture intelligente face au climat. Il s'agit d'une méthode d'apprentissage pratique, en groupe, où les agriculteurs/trices expérimentent et observent différentes pratiques agricoles, l'amélioration de la santé des sols et les technologies d'espacement, dans le but d'augmenter les rendements grâce à des pratiques agricoles durables. Ils/elles acquièrent une expérience pratique en s'attaquant à des problèmes réels au fur et à mesure qu'ils se présentent, comme la lutte contre les ravageurs ou la gestion de l'eau.

f) Magasins et commerce équitable

Oxfam compte 724 magasins répartis dans 6 pays. Ces boutiques sont essentielles pour générer des revenus pour l'organisation, mais aussi pour encourager des comportements de consommation plus responsables tels que l'achat de biens d'occasion ou de produits issus du commerce équitable.

Les interventions visant à rendre les pratiques commerciales d'Oxfam plus respectueuses de l'environnement se répartissent généralement en quatre catégories principales : gestion des installations, processus de travail, achat de produits et sélection des fournisseurs. Nous présentons ci-dessous les exemples les plus représentatifs :

- Installer des systèmes de chauffage et d'éclairage plus efficaces dans les magasins
- Réaliser l'empreinte carbone / l'analyse du cycle de vie des produits vendus dans les magasins ;
- Travailler avec les fournisseurs pour accroître l'efficacité de la production et réduire l'impact environnemental de leurs produits ;
- Gérer les dons excédentaires en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage ;
- Donner la priorité aux véhicules hybrides ou électriques ;
- Réduire l'emballage des produits vendus ;
- Tenir des séances de sensibilisation avec les bénévoles sur les questions de durabilité environnementale.

Après le lancement de la politique en matière d'élimination du dioxyde de carbone et de compensation des émissions de carbone en 2023, plusieurs affiliés ont commencé à chercher d'autres solutions pour compenser les émissions qu'ils n'avaient pas encore pu éliminer. Parmi ces solutions figurent les contributions climatiques, comme l'illustre l'étude de cas ci-après.

OXFAM BELGIQUE CONTRIBUTIONS AU COMMERCE ÉQUITABLE ET AU CLIMAT

Pour calculer les émissions de ses produits, OBE-Fair Trade (OBE-FT) prend en compte l'ensemble de la chaîne de valeur du produit, y compris les émissions liées à la production, au transport, à la transformation et à la livraison des produits au client. Malgré un certain succès dans la réduction de ses émissions, l'entreprise a dû se rendre à l'évidence qu'il était impossible de réduire à zéro les émissions de la chaîne de valeur. Souhaitant compenser les émissions restantes, l'approche de la comptabilité carbone par *insetting* a été choisie pendant un certain temps jusqu'à ce qu'il soit décidé, en 2022, de financer des contributions climatiques pour soutenir des projets d'adaptation et d'atténuation du climat, et de le faire avec ses propres partenaires commerciaux. Cette approche permet non seulement de réduire les émissions de CO₂, mais aussi de renforcer la biodiversité, l'utilisation durable de l'eau, la rétention d'eau, etc. Oxfam s'implique dans les projets proposés par les partenaires commerciaux, en veillant à ce qu'ils aient un impact maximal. L'investissement ne soutient pas seulement la réduction des émissions - l'atténuation du climat - mais il prépare également l'avenir des partenaires en les aidant à s'adapter au changement climatique. En 2023, l'OBE-FT a investi 24 970 euros dans des contributions climatiques avec des partenaires commerciaux, soit presque le double de ce qui a été dépensé en 2022.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Ce premier rapport depuis l'établissement de l'année de référence en 2022-2023 révèle une organisation qui a pris en charge la question de la durabilité environnementale dans plusieurs domaines.

La déclaration des émissions d'Oxfam a été élargie pour inclure des catégories d'émissions qui n'étaient pas déclarées auparavant, ce qui nous permet de mieux comprendre l'impact de notre travail sur le climat.

Entre-temps, un grand nombre d'initiatives ont été prises aux niveaux mondial, régional et local pour réduire l'empreinte environnementale d'Oxfam, à la fois ses émissions de gaz à effet de serre et d'autres impacts. Les équipes d'Oxfam mènent également des activités qui ont un impact positif, comme les contributions climatiques et la mise en œuvre de programmes promouvant des solutions résilientes face aux changements climatiques.

Cependant, il est impératif que nous poursuivions et intensifions nos efforts pour réduire nos émissions et systématiser les pratiques respectueuses de l'environnement dans l'ensemble de nos opérations et programmes. C'est un engagement que nous avons pris en tant que signataire de la charte sur le climat et l'environnement, mais aussi un engagement à joindre le geste à la parole dans notre lutte pour la justice climatique. Il s'agit notamment de continuer à améliorer la qualité, la portée et la cohérence de nos rapports sur les émissions. Avec seulement deux années de données annuelles, il n'est pas encore possible de savoir si les réductions d'émissions que nous avons constatées au cours de l'exercice 2023/2024 sont le signe d'un progrès réel et durable dans la réduction de nos émissions.

Pour y parvenir, Oxfam devra adopter une stratégie d'intervention globale assortie d'objectifs concrets de réduction des émissions et d'un niveau de contribution aux ressources à la hauteur de ses ambitions. Plusieurs étapes ont été franchies dans cette direction, comme l'élaboration d'une vision commune de la durabilité ou l'établissement de principes directeurs. Mais il faudra aller plus loin pour réussir à minimiser, voire à éliminer, l'impact de nos activités sur l'environnement. Pour que cette aventure soit couronnée de succès, il sera essentiel de parvenir à un consensus sur les objectifs mondiaux de réduction pour 2030 et sur une feuille de route pour la décarbonisation. Ces décisions devront être prises dans un contexte où le financement deviendra encore plus difficile, ce qui limitera les possibilités d'allocation de ressources appropriées.



OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de personnes qui luttent contre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et à l'injustice. Notre vision est celle d'un monde juste et durable. En 2024, notre confédération comprend 21 organisations nationales affiliées à Oxfam et emploie environ 8 500 personnes dans 79 pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.oxfam.org.

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam Colombie
(lac.oxfam.org/countries/colombia)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam IBIS (Danemark)
(<https://oxfamibis.dk/>)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne)
(www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Novib (Pays-Bas)
(www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
KEDV (www.kedv.org.tr)

CONNECT

 @Oxfaminternational

 Facebook.com/oxfam

 @oxfam

CONTACT

 Oxfam.org

 +254 (0) 20 2820000

 Oxfam International Headquarters
ACS Plaza Lenana Road Kilimani, Nairobi, Kenya